

Commission Technique Des ACTIVITES CYCLISTES

14/03/2019

Compte rendu de réunion

Présents:

Carole Perdry (Comité) - Yves Berger (CCSPP) –

Gérard Leclère (Comité) – Chrystelle Brédard (CSD) – Daniel Denibas (VCBS) -

Jean-Paul Coince (ACL) – Sylvain Charpentier (AAOC) - Yvette Coince (ACL) –

Dominique Dorval (CCMV) - André Leroux (AAOC) – Thierry FIFE (AAOC)

Excusés :

Jean- Claude Vacher (TCM) - Dominique Dorval (CCMV)

Ordre du jour communiqué à la Commission, au Comité et aux clubs le 04 mars
2019

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION

DEBUT DE LA REUNION : 19h 15

1/REUNION TECHNIQUE PREALABLE A LA CTD

- Mise au point de la gestion informatique des engagements, et des classements du challenge des club et des courses sous la responsabilité de Daniel Denibas avec la participation active d'Yvette Coince et de Sylvain Charpentier.
- Le classement sera tenu à jour après chaque course par le gestionnaire qui le communiquera à l'organisateur pour affichage au départ.
- Le classement sera également publié sur le site de la CTD.

2/ ACCUEIL ET INSTALLATION DE THIERRY FIFE

- Les membres de la CTD manifestent leur satisfaction quant à l'arrivée de Thierry à la Commission qui confirme lui confier la responsabilité du cyclo –cross et du Contre la montre.
- Thierry fait part des difficultés rencontrées pour obtenir les dossards lors du National De cyclo –cross du fait de l'absence de responsable du 91.
- La CTD regrette le fait qu'il ne soit pas remis de médailles à tous les jeunes (seulement 3) figurant au classement par équipe lors des nationaux.

3/ VALIDATION DU PV DE LA REUNION DU 05/02/2019

- la remarque formulée par Sylvain Charpentier concernant le point 6 est validée par la CTD.
- La nouvelle rédaction sera : Un mail a été adressé à la CNS et à la CTR pour réfléchir à la proposition, mais à ce jour, soit 2 mois après aucun retour de leur part.**

Le PV sous cette forme est adoptée à l'unanimité.

4/ POINT SUR LES LICENCES ROUTE POUR 2019

A la date du 14 mars : 228 encartés (260 en fin de saison 2018).

- 1 ère catégorie – 16
- 2 ème catégorie – 30
- 3 ème catégorie – 94
- 4 ème catégoris / A – 55
- 4 ème catégorie / B – 16
- Féminine – 2
- 13/14 ans – 2 + 1 féminine
- 15/16 ans – 13

On déplore le peu de 1 ère catégorie et le manque de jeunes

Les femmes sont classées en FFC en D 1 mais elles peuvent choisir leur catégorie pour courir.

La baisse du nombre de licenciés nous incite à maintenir des tarifs d'engagement modérés, soit : 6€ à l'avance, 8 € sur place et 10 € pour les « hors Ufolep »

5/ REPRISE DES COURSES AU CALENDRIER UFOLEP

- Une seule course s'est déroulée, la Jacques Guoin (cyclo sportive).

En ce qui concerne les engagements la CTD considère que les coureurs qui s'inscrivent sans faire parvenir le règlement à l'organisateur restent non inscrits c'est le tarif de 8 € qui leur sera appliqué.

- Pour la course du 24 mars à Courtaboeuf (par le CCS), les commissaires présents sur place seront : Yvette, Jean-Paul Coince et Pierre Segain.

6/ REFLEXION SUR LA REDEVANCE UFOLEP (250 €) POUR LA JACQUES GUOIN ET LA VELOSTAR NON VERSEE PAR L'ORGANISATEUR.

Cette somme de 250 € reste impayée depuis 2 ans.

Pierre Segain affirme qu'Eric Ramos tiendra son engagement de payer

- A l'initiative d' André Leroux un rappel sur la genèse de la redevance est effectué. Dans un premier temps une redevance de 250 € était versée pour chaque course, puis la chute des engagés a conduit Eric Ramos à ne plus verser qu'une somme globale de 250 €.

Il faut préciser que la CTD est peu engagé dans l'organisation de ces courses (juste un peu de pub et du matériel).

Un historique pourra être demandé à Jean-Claude Vacher.

7/ NOUVELLE VIE DU SITE INTERNET DE LA CTD

- Yves Berger donne lecture du mail de JCV (absent excusé).

- Les courses du 91 ont été inscrites sur le site de la CNS pour permettre les inscriptions à l'avance.

- Les dernières mises à jour ont été effectuées.

- Les fichiers concernant les affiches des courses devront être transmis en format JPEG

8/ REFLECTION SUR LE CHAMPIONNAT DE L'ESSONNE PAR LE CS DOURDAN DU 19 MAI

Il est rappelé que les courses se feront par catégorie de valeur.

- Participation de la CTD : L'ambulance – les fleurs – 3 voitures ouvrees – 4 commissaires.

les médailles et les maillots de champions.

Le CS Dourdan – 1 voiture + 2 motos

- Le circuit actuellement envisagé fait 8,250 kilomètres et nécessite 10 signaleurs, ce qui oblige à 2 sessions de courses. La CTD invite le CS Dourdan à tenter de trouver un circuit plus long (14 à 15 km)

- Les horaires de départs des courses seront fixés à l'issue de la détermination finale du circuit.

- Si le circuit reste maintenu le nombre de tours sera de :

1 ère caté – 11 tours

2 ème caté – 10 tours

3 ème caté – 8 tours

4 ème caté A et B – 7 tours

- Finalement les 13/14 et les 15/16 participeront à cette course

- Quid de la participation du 75 à nos courses ?

- La CTD reste favorable à la participation du Comité de Paris, celui-ci gérant ses frais, récompenses, maillots, etc...

- Le 18 mars, M.Tichit du Comité de Paris a contacté JCV pour faire part de son souhait de nous rejoindre sur notre course des championnats du 91

- Un avis favorable lui sera donc formulé.

- Après débat il est rappelé que les résultats des classements donneront lieu à une attribution des points pour la montée.

- les 13/14, 15/16 et féminines pourront courir dans leur catégorie.

- Le championnat régional se fera par catégorie d'âge.

La sélection pour le National se fera par catégorie d'âge

- Il sera nécessaire de participer au départemental et au régional pour prétendre à une sélection au National

- En raison de la date tardive du Régional les coureurs susceptibles d'être retenus dans la sélection de l'Essonne devront être prévenu vers le 15 juin

- La discussion concernant le classement des 4 A et 4 B débouche sur un seul classement et un seul maillot

- Les dossards seront fournis par Pierre Segain

9/ QUESTIONS DIVERSES

- Daniel Denibas sollicite la CTD afin d'obtenir la participation au **championnat cycliste handisport du 22 septembre 2019**. Les frais seront patés par la fédération handisport.
- Il est a noté que ce championnat se déroule le même jour que la course du TC Morangis, ce qui rend impossible la présence de notre CDT et des clubs.

- **Championnat d'Ile de France sur route le 23 juin à Guillerval** – club référent le TC Morangis. Pierre Segain rencontrera Joseph Rouault pour valider le circuit.
- La plaquette sera réalisée par la CTR.

- Communication de Carole Perdrix :

* Suite à la réunion du Comité fédéral les CTD de la région Ile de France sont invitées à une rencontre visant à permettre un rapprochement entre elles et la CTR qui semble ne plus avoir de réelle légitimité.

* Les délégués de l'Essonne à cette réunion seront Daniel Denibas et Diminique Renaud (chargé des relations avec la CTR).

- Requalification

Dominique Cléménçon de l' AC Lardy est requalifié de 3 ème catégorie en 4 ème A à dater du 14 mars 2019.

10/ DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Jeudi 18 avril 20h 00 à Mennecy.

Fin de la réunion à 22h 15 - Rapport communiqué le : 28/03/2019